

SOMMAIRE

Edito
Informations municipales
Extraits des derniers
conseils municipaux
Dates à retenir
Retour sur l'exposition du 11/11
Environnement / citoyenneté
Divers

J'ai le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année que nous venons de débiter. Que 2015 vous apporte la réussite dans ce que vous entreprendrez et vous épargne les difficultés.

Vous avez certainement remarqué les travaux d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre village et j'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes. Le souhait du conseil municipal est de rendre notre commune la plus agréable possible et que ses aménagements correspondent à vos besoins. Comme vous le lirez dans ce bulletin, d'autres projets démarrent et vous pourrez participer à cette mise en route.

Fabienne Simian

Informations municipales

Nous tenons à nous excuser pour les coupures d'eau dans le village lors des installations diverses à la source du gros Tru. Il pourra y en avoir encore quelques unes.

Auberge du Furet :
Philippe et Nadine Bauer ont cessé leur activité depuis le 31 décembre. Son attachement au village avait donné à Philippe l'envie de consacrer ces 6 ans à l'exploitation de l'Auberge, et nous l'en remercions. Nous leur souhaitons une très bonne continuation.

Changement du nom de notre communauté de communes :
Désormais celle-ci s'appelle la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux CCDB.
Vous pourrez trouver des informations sur son fonctionnement : <http://www.paysdedieulefit.com/>

CCAS :
Comme vous le savez déjà, le Centre Communal d'Action Sociale est en place, vous pouvez faire vos demandes d'aides sociales via cette adresse : ccas.eyzahut@orange.fr

Enquête « Je vis dans mon village »
La CCDB, dans le cadre de la commission solidarité habitat, va proposer une enquête destinée à toutes les personnes de plus de 75 ans. Cette enquête a chacun d'identifier les besoins ou attentes en matière de logement ou services. Les personnes concernées recevront un courrier explicatif sous peu.

Points travaux :
-Nous avons déjà pris contact avec un *pisciniste* pour les travaux de rénovation /étanchéité de 2 bassins.
-Dès que le dernier propriétaire aura signé le bornage, nous pourrons finaliser l'achat des terrains au niveau du réservoir d'eau à Beaume rouge.

Ouverture de la mairie
au public :
Mardi et Vendredi
9-12 h
04 75 90 16 35
mairie.eyzahut@orange.fr

Permanences des élus le
samedi matin de 10h à 12h :
10/01 – 24/01 – 07/02 –
21/02
Tel du maire : 0782064342
Tel adjoint travaux :
0687018858

Prochain conseil
municipal : le 6 février à
20h30.

Extraits des derniers conseils municipaux Oct et Déc 2014.

24/10/14 :

Délibération pour la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{eme} classe ; afin de faire un nouveau contrat à Marie Tani, au secrétariat.

Convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la mairie et de ses annexes, convention tripartite entre le CAUE, la CCDB et la commune.

12/12/14 :

Vote des tarifs :

Location : 3 pièces 233,88 € / 4 pièces 271,88 € / 4 pièces isolé 465,96 €

Gérance du snack piscine : 500 € /mois avec nouveau contrat

Piscine: entrée adulte : 2,40 € entrée enfant (- 13 ans) : 1,20 €

Carte 10 entrées adulte : 20,00 € Carte 10 entrées enfant (-13 ans) : 10,00 €

Carte 10 entrées adulte extérieur village : 23,00 € Carte 10 entrées enfant extérieur village : 23,00 €

Camping : Adulte 2,80 € Enfant (moins de 13 ans) 1,60 € Emplacement 2,20 €

Voiture 1,80 € Electricité 2,50 € Garage mort hors saison 2,00 €

Garage mort en saison 3,60 €

Tennis : Location horaire du court 5 €

Abonnement annuel adulte 50 €

Abonnement annuel jeune (-20 ans) 30 €

Abonnement annuel famille 4 personnes 90 €

Location du court 1 semaine (10 h) 40 €

Droit de branchement réseau AEP : 1160,24€

Droit de branchement réseau assainissement maison neuve : 3164,30 €

Location terrain annuel : 210,94 €

Concession cimetièrre : trentenaire : 36,92 € / m²

Concession colombarium : 15 ans :316,43 €

trentenaire : 348,07 €

Redevance eau : abonnement annuel 63,27 €

consommation 1,054 €/m³

Redevance assainissement : abonnement annuel 34,80 €

consommation 0,737 €/m³

Carrière : 3€ le m³ extrait

Redevance superficiaire 0,15 €/an/m²

Le CM accepte à l'unanimité l'avenant au contrat de fortage qui lie la commune, l'ONF et l'entreprise Delleaud exploitant la carrière. Cet avenant sera signé jusqu'au 30 Juin 2015, et un nouveau contrat sera à préparer.

Le CM a accepté le dévoiement des chemins ruraux 2 et 8 (GRP), afin de déplacer la zone de stockage des granulats à la carrière pour qu'elle soit contiguë à l'exploitation. Ainsi les chemins seront mis en sécurité sans traversée d'engins. La pose de clôture devrait être faite lorsque le permis d'exploitation sera renouvelé par les services de l'état. Ce dévoiement est en accord avec la DREAL.

La proposition de déplacer la limite d'agglomération sur la RD183, au niveau du croisement avec la vieille route, a été acceptée. Cela permettra d'inclure dans l'agglomération les nouvelles constructions et faire ralentir plus tôt les véhicules.

Entretien des routes :

Une partie communale de l'impasse des crêtes a été goudronnée pour faciliter le passage des usagers. Quelques petites interventions aux Cordiers ont également été réalisées.

Le Centre Technique Départemental est venu faire le point avec nous sur l'état de la RD183. Divers bas côtés seront refaits en début d'année. L'entrée de la vieille route dans le lacet sera refaite avec la mise en place d'une buse pour l'écoulement des eaux pluviales et l'autre entrée sera retravaillée.

Locations communales :

Nous voulions clarifier les conventions existantes, et atténuer les différences de loyers en étant en accord avec le trésorier principal de la commune. Nous avons convié tous les locataires à une réunion pour mettre en place un nouveau contrat de location ou bail. Nous leur avons expliqué qu'il serait préférable pour eux d'avoir un vrai bail et non pas une convention précaire en place. Dans ce nouveau bail, les charges d'eau et d'ordures ménagères sont mensualisées et il est en accord avec la loi Alur. De plus, nous avons préparé un règlement auquel chaque locataire pourra adhérer, ayant fait le choix de vivre dans un ensemble collectif. Tout cela a été fait en concertation avec eux.

Mais nous n'avons pas imposé le nouveau bail, c'était au choix de chacun. Nous sommes ravis de voir que sur 15 locations, 13 ont choisi la sécurité du bail de 6 ans en vigueur dès janvier 2015.

Dates à retenir

- **Vendredi 16 Janvier réunion publique** ouverte à tous, à 18h sur le thème : aménagement de la mairie (voir plus loin)
- **Samedi 17 Janvier : Les vœux** de la municipalité, à l'auberge du furet à 18h, suivis par un tirage des rois.
- **Dimanche 18 Janvier à midi: repas des anciens** à l'auberge, repas servi par un traiteur. Le repas sera offert à toutes les personnes de 66 ans et plus. Les autres peuvent les rejoindre moyennant le paiement de leur repas (25 euros).
- Inauguration du local technique source du gros Tru : au début de cette année
- **Dimanche 1er février : pour les jeunes,** concours du plus beau déguisement et jeux, crêpes etc ...

Activités au village

Le mardi soir à 18h, la salle communale accueille l'activité **Yoga**. Venez essayer, c'est adapté à tous et toutes, en douceur et très bien fait. Danièle encadre cette activité.

Les activités diverses du **mercredi après midi** accueillent toujours du monde, c'est ouvert à tous ceux qui veulent partager un moment ensemble à la salle communale pour jouer aux cartes, papoter, tester de nouveaux jeux de société, tricoter etc ...

Retour sur l'exposition du 11 novembre et la commémoration



Exposition du 11 au 16 novembre 2014

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, une exposition s'est tenue du 11 au 16 novembre à l'église d'Eyzahut.

Le but de cette manifestation était de rendre hommage à tous les habitants d'Eyzahut qui ont vécu cette terrible épreuve. Grâce aux documents prêtés par les familles, nous avons pu évoquer le destin de quelques eyzahutiens : le soldat Tournillon Henri, mort pour la France en 1917 à l'âge de vingt ans, le soldat Bernard André, mobilisé pendant 54 mois dont 24 mois dans l'armée d'Orient, revenu marqué pour le reste de sa vie, mais aussi toutes ces femmes, ces enfants, ces hommes âgés qui, bien que restés à Eyzahut, ont subi cette guerre et ont fait preuve de courage et de ténacité en permettant à la vie du village de se poursuivre.



Environnement et citoyenneté

Notre communauté de communes va mettre en place un Programme d'Intérêt Général (PIG) en Février 2015 avec le CALD : Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme. Cela permettra à toutes les personnes intéressées (propriétaires ou bailleurs privés) de faire des demandes d'aide pour l'amélioration de l'habitat (isolation thermique etc ...).

Ces aides existent déjà pour les particuliers : <http://cald.dromenet.org/> mais grâce au programme en place, elles seront étendues aux bailleurs privés.

Si vous avez besoin d'adapter votre logement, n'hésitez pas à les contacter au 04 75 79 04 01 ou lors de la permanence hebdomadaire qui aura lieu à partir du dernier mercredi de février à la CCDB à Dieulefit de 9h à 10h.

Après contact, le CALD se déplace chez vous pour faire le point sur les travaux à faire et préparer un dossier d'aides.

Et si la neige tombe ? Sébastien, ne pourra déneiger cette année avec son quad, aussi ce sera Denis Pelourson qui se chargera de le faire en tracteur pour la commune.

Divers

Fin de la chasse prévue le 11 janvier, sauf celle aux chamois et sangliers.



Merci aux « dames du mercredi » pour la décoration du sapin au village !

Nous souhaitons la bienvenue à la famille Chuiton qui habite désormais chemin du furet. Leurs 3 enfants sont scolarisés au RPI.

Participation citoyenne

Le Conseil Municipal envisage, pour l'année à venir, de conduire un travail de réflexion approfondi sur l'organisation et la réfection des locaux de la mairie.

Nous souhaitons améliorer l'accueil des usagers de la mairie et les conditions de travail des secrétaires. Actuellement, l'archivage et le stockage des documents à conserver n'est pas satisfaisant. Le sous-sol, utilisé par notre employé communal ne répond pas aux conditions de sécurité et d'hygiène indispensables. L'étage au dessus des locaux de la mairie et de la salle annexe présente un espace important et intéressant, même si son aménagement semble difficile. Nous attendons aussi des deux associations du village qu'elles nous précisent leurs attentes quant aux locaux qu'elles occupent.

Le Conseil Municipal veut aussi réfléchir au devenir de l'ancien presbytère actuellement inoccupé.

Pour mener à bien ce travail, nous avons fait appel à l'expertise du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement). Nous avons signé une convention avec cet organisme pour lui confier une mission d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage.

Mais la mairie est avant tout à votre service. Vous en êtes également les utilisateurs. Son aménagement doit répondre à vos souhaits, à vos besoins.

Pour réfléchir ensemble à ce projet important, pour partager et mettre en commun nos idées, nous vous invitons à une réunion publique qui aura lieu dans la salle communale le **vendredi 16 janvier à 18 heures**.

Venez nombreux, votre avis nous intéresse.

Page facebook : <https://www.facebook.com/eyzahut>: